

Le Havre, le 26 juin 2015

Le Conseil de Surveillance du Port du Havre adopte le projet stratégique 2014-2019

HAROPA – Port du Havre a engagé le processus d’approbation de son Projet Stratégique début 2014. Après avis du Comité d’Entreprise, du Conseil de Développement, du Conseil Scientifique de l’Estuaire de la Seine, de l’Autorité Environnementale et consultation du public, **le document a été approuvé ce 26 juin par son Conseil de Surveillance.**

C’est dans un environnement en pleine mutation que s’inscrit ce projet stratégique :

- restructuration de l’activité de raffinage au niveau mondial entraînant une baisse structurelle et durable des trafics de pétrole brut,
- évolution du transport maritime sur des marchés fortement concurrentiels en particulier sur le trafic conteneurs, le roulier et les produits raffinés,
- dégradation de notre capacité de financement,
- prise en compte des enjeux environnementaux plus que jamais incontournable.

Le projet stratégique fixe, pour les cinq prochaines années, un cap intégrant les priorités suivantes :

- **orienter prioritairement notre action sur l’activité conteneurs : filière fortement génératrice d’emplois et de valeur ajoutée et disposant du plus fort potentiel de développement.** La part du trafic conteneurisé dans le trafic global du port devrait passer de 35 à 50% pour atteindre 3,5 à 4,5 millions de conteneurs EVP à l’horizon 2020. HAROPA – Port du Havre a identifié pour cela quatre leviers principaux :
 - la qualité d’accueil des armements
 - l’excellence du passage portuaire
 - les performances des solutions multimodales
 - la structuration de l’offre logistique.
- **conforter et développer l’ensemble des activités sur les autres filières** pour pérenniser et renforcer notre complexe industrialo-portuaire ;
- **proposer à nos clients une offre foncière adaptée, permettant le développement de leurs activités logistiques et industrielles** en privilégiant la reconversion d’espaces.

Plus de 500 ha d'offre foncière pourront ainsi être proposés sur la période, dont près de 200 ha en reconversion ;

- **viser l'objectif ambitieux d'une augmentation de 10 points de la part des acheminements fluviaux et ferroviaires pour la porter à près de 25%** en agissant de façon volontariste, avec nos partenaires, à la fois sur les infrastructures et sur les services de transport ;
- poursuivre, à l'échelle de l'entreprise comme à celle de la place portuaire, une démarche **d'amélioration continue de la performance de l'exploitation portuaire** ;
- **assurer la pérennité du patrimoine** géré par le Port en s'appuyant sur **une capacité d'autofinancement retrouvée** ;
- poursuivre le développement portuaire tout en contribuant à la **qualité des fonctions environnementales de l'estuaire de la Seine**.

Le Projet Stratégique prévoit l'engagement pour HAROPA – Port du Havre **de 385 M€ d'investissements sur la période 2014-2019**, dont plus de **200 M€ de nouveaux développements**. Ce programme d'investissement a reçu le **soutien de l'Etat et de la Région Haute-Normandie** dans le cadre des Contrats de Plan régional et interrégional. Il fait l'objet de demandes de subventions européennes.

Les grands investissements de développement et de modernisation prévus en 2014 – 2019	
Terminaux (dont terminaux à conteneurs)	87 M€
Création de parcs logistiques	40 M€
Réseau ferré portuaire et dessertes ferroviaires des terminaux à conteneurs	13 M€
Etudes de l'accès fluvial à Port 2000	2 M€
Passage de la marchandise	6 M€
Accueil de l'éolien offshore sur le port	57 M€
Modernisation des écluses	27 M€

Pour Emmanuèle Perron, présidente du Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime du Havre, *« l'adoption du Projet Stratégique doit permettre à notre port de maîtriser son avenir en s'adaptant à la nouvelle donne. Le développement de nouveaux axes de croissance comme ceux des parcs logistiques ou des transports massifiés permettra d'assurer la pérennité de notre port dans un monde qui bouge ».*